

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES**

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le **04 NOV 2024**

DESISTEMENT AUX BOURSES D'ETUDES

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,
l'étudiant boursier dont le nom suit, reçoit
l'accord de la CNBES pour le désistement
à la bourse d'études de la République
Algérienne Démocratique et Populaire,
au titre de l'année académique 2024-2025.**

ga

N°	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Diplôme Obtenu	Année du BAC	Moyenne du Bac	Catégorie de Bourse	Pays d'accueil	Décision de la CNBES du 23/10/2024
1	DABRE	Abdoul Akim	03/06/2006	M	Complexe scolaire les Elites Internationales	BAC D	2024	16,38	bourse d'Excellence de la République Algérienne Démocratique et Populaire	Algérie	Oui pour le désistement à la bourse d'Excellence de la République Algérienne Démocratique et Populaire au titre de l'année académique 2024-2025

Arrêté la présente liste à un (01) nom



P/le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique

Pr Jean Célestin KY

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'Ordre du Mérite